

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du CSEC, chers Collègues,

Le rapport du cabinet DEGEST met en lumière une réalité que les salariés et leurs représentants dénoncent depuis des années : la dégradation progressive du patrimoine industriel d'EDF sous l'effet des arbitrages budgétaires, de la sous-traitance massive et d'une maintenance de plus en plus sélective.

Ce phénomène, que le rapport qualifie d'« orphelinisation », ne concerne pas des équipements accessoires mais bien des installations indispensables à la sûreté, à la sécurité des travailleurs, à la continuité d'exploitation et à la performance industrielle.

Pour la CGT, l'enseignement majeur de cette expertise est limpide : partout où les logiques financières ont pris le pas sur les logiques industrielles, la dette technique s'est accumulée et ce sont aujourd'hui les salariés qui en supportent les conséquences.

Parc nucléaire : la sûreté fragilisée par les arbitrages.

Dans le nucléaire, les constats sont particulièrement préoccupants. Alors qu'EDF prévoit d'investir 90 milliards d'euros pour prolonger ses réacteurs jusqu'à 60 ans, les équipements périphériques continuent d'être sacrifiés au profit des matériels directement liés à la production ou à la sûreté réglementaire.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- 10 % des demandes de travaux sont approuvées après plus de deux ans d'attente.
- 17 % des demandes de travaux sont réalisées plus de six mois après leur validation.
- 3 % sont traitées plus de deux ans après leur approbation.

Le rapport décrit des **stations de déminéralisation** vieillissantes et sursollicitées par la modulation du parc. EDF, elle-même, reconnaît que sur l'ensemble des stations analysées, **9 sont jugées dans un état "très insatisfaisant" et aucune n'est considérée à l'attendu.**

C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle a dernièrement pris le sujet en compte, en créant une affaire parc au sujet de ces installations, prenant conscience un peu tardivement de leur enjeu majeur tant sur la production, la disponibilité au suivi de réseau et la sûreté.

La même dynamique a aussi été observée concernant les appareils de levage mais, à la CGT, on regrette que seuls les ponts dimensionnants et à forts enjeux sur le déroulé des arrêts de tranche n'aient été pris en considération dans une affaire parc.

Les travailleurs constatent également la dégradation des laveries, des bâtiments de formation (notamment la maintenance des simulateurs pourtant essentiels au maintien des compétences des opérateurs), des systèmes de ventilation, des dispositifs incendie ou encore des moyens de levage jugés secondaires.

Ces équipements ne produisent pas directement des mégawatts, mais leur défaillance met en danger les femmes et les hommes qui travaillent chaque jour dans les centrales.

Pour la CGT, cette situation démontre les limites d'une politique qui privilégie les arrêts courts et la disponibilité immédiate au détriment de la préservation du patrimoine industriel.

Parc hydraulique : le coût de la « juste maintenance ».

Dans l'hydraulique, l'expertise souligne les conséquences de plus de vingt années d'incertitudes sur les concessions et d'une logique de rentabilité à court terme.

Entre 2015 et 2022 :

- Les investissements ont diminué de 7,8 %.
- L'EBITDA a été multiplié par plus de 4.
- Les remontées de trésorerie ont été multipliées par 45.

Cette recherche de performance financière a un coût industriel élevé.

Le rapport révèle notamment qu'au sein de la famille levage :

- 12 % des matériels sont désormais classés au niveau de criticité le plus élevé.
- Les ponts roulants et dégrilleurs figurent parmi les équipements les plus dégradés du parc.

À Hydro Alpes, la direction estime qu'il faudrait :

- 7 millions d'euros par an entre 2025 et 2030 pour remettre à niveau les ponts et portiques critiques.
- 2,4 millions d'euros supplémentaires par an pour les projets de sécurisation.
- Près de 2 millions annuels pour la maintenance préventive et corrective des installations de levage.

Le rapport démontre ainsi que les économies réalisées hier deviennent les investissements massifs imposés aujourd'hui.

Par ailleurs, la CGT alerte sur les conséquences du changement climatique. Les dégrilleurs, longtemps considérés comme secondaires, deviennent désormais stratégiques face à l'intensification des crues et à l'augmentation des déchets charriés par les cours d'eau. Là encore, EDF est contrainte d'investir dans l'urgence sur des matériels qui ont été trop longtemps négligés.

Parc thermique : victime d'une logique de survie économique.

Concernant le thermique à flamme, le rapport met en évidence une contradiction fondamentale. Alors que ces moyens de production deviennent essentiels pour assurer la flexibilité du système électrique et compenser l'intermittence des renouvelables, leur faible durée annuelle d'utilisation et leur rentabilité fragilisée conduisent à concentrer les ressources sur le strict nécessaire lié à la production.

La CGT considère qu'il s'agit d'une erreur stratégique majeure. Les moyens thermiques pilotables constituent un élément essentiel de la sécurité d'approvisionnement du pays. Leur maintenance doit être anticipée et financée à la hauteur des enjeux.

Des enseignements communs aux trois parcs.

Au-delà des spécificités de chaque filière, le rapport met en évidence des problèmes communs.

Premier enseignement : la maintenance est devenue une variable d'ajustement budgétaire.

Alors qu'EDF prévoit jusqu'à 28 milliards d'euros d'investissements par an d'ici 2030, la maintenance des installations existantes se retrouve en concurrence avec les nouveaux projets industriels.

Deuxième enseignement : la sous-traitance massive fragilise la maîtrise industrielle.

Le nucléaire externalise désormais près de 80 % des activités de maintenance et de surveillance, tandis que la sous-traitance atteint environ 30 % dans l'hydraulique.

Troisième enseignement : les travailleurs compensent les défaillances de l'organisation.

Le rapport décrit partout les mêmes conséquences : augmentation de la charge de travail ; multiplication des heures supplémentaires ; perte de confiance dans l'outil industriel ; conflits de valeurs ; exposition accrue aux risques professionnels ; développement des risques psychosociaux.

Quatrième enseignement : la dette technique devient une dette humaine.

Les situations décrites dans le rapport montrent des agents confrontés à des équipements dégradés, à la présence persistante d'amiante, à certains dispositifs incendie inopérants, à des systèmes de ventilation défaillants ou à des moyens de levage insuffisamment entretenus.

Les exigences de la CGT.

Pour la CGT, ce rapport confirme ce que les salariés vivent quotidiennement sur le terrain mais qui, malgré les alertes répétées des élus du personnel, ne font toujours pas l'objet d'une approche globale de la direction. Il en résulte une dégradation progressive tant au niveau de la fiabilité globale des installations industrielles que des rythmes de travail, impactant la santé aussi bien physique que mentale des agents.

C'est pourquoi nous demandons :

- Un plan national de résorption des orphelins de maintenance.
- Une augmentation pérenne des budgets de maintenance courante, qui soient de nature à résorber la dette technique.
- Des recrutements massifs de techniciens, préparateurs, chargés d'affaires et agents de maîtrise, qui permette une adéquation renforcée entre la charge de travail et les ressources humaines qui y sont associées.
- Une réduction du recours presque systématique à la sous-traitance et une réinternalisation des compétences.
- La mise en place de véritables plans patrimoniaux pour les équipements périphériques.
- Une politique volontariste de traitement du risque amiante.
- La prise en compte systématique des impacts sur les conditions de travail et la santé des salariés, des défaillances des matériels.

Car derrière chaque équipement abandonné, derrière chaque demande de travaux reportée, derrière chaque moyen compensatoire qui devient permanent, ce sont les travailleurs qui portent les risques et assurent la continuité du service public dans des conditions de travail dégradées.

Pour la CGT, l'avenir du nucléaire, de l'hydraulique et du thermique ne pourra être garanti qu'en remettant la maintenance, les compétences et l'humain au cœur de la stratégie industrielle d'EDF, tout en gardant un regard objectif quant à l'état global de ces installations de production, dans des logiques de temps long et de retour au sens du travail.